

12.00 crédits

20.0 h + 40.0 h

Q1 et Q2


**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Belkhir Leïla ;Dujardin Nathalie ;Rocour Muriel ;Thirot Hélène ;Thiry Anne ;Thonon Henri ;Valentin Stéphanie (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	<p>La maîtrise suffisante de la pharmacologie spéciale, de la pharmacothérapie et de la pharmacie galénique est indispensable pour l'accès au stage officinal. Par conséquent, la réussite des unités d'enseignement WFARM2111, WFARM2114, WFARM2116, WFARM2156 et WFARM2157 est indispensable pour être autorisé à commencer le stage officinal de 6 mois.</p> <p>Pour les étudiants inscrits dans le programme de Master en codiplomation UNamur-UCLouvain, la réussite des unités d'enseignement MPHAM130, MPHAM113, MPHAM114, MPHAM115, et MPHAM116 est indispensable pour être autorisé à commencer le stage officinal de 6 mois.</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p><b>Les objectifs principaux du cours WFARM2256 sont d'amener l'étudiant à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les différents aspects et rôles du métier de pharmacien d'officine ouverte au public</li> <li>• Acquérir une démarche de soins pharmaceutiques quelle que soit la situation qui amène le patient à se présenter à l'officine (demande de conseil concernant sa santé, demande d'un médicament non soumis à prescription, ou présentation d'une prescription)</li> </ul> <p><b>Pour atteindre ces objectifs, les thèmes abordés seront :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de la validité d'une prescription (contrôle administratif, des doses et de leur adéquation avec le patient)</li> <li>• Démarche pharmaceutique en cas de plainte ou de demande de conseil par le patient</li> </ul> <p>- autour des plaintes courantes en officine (rhinite allergique, constipation, diarrhée, douleur, ...)</p> <p>- autour de la contraception (continue et d'urgence)</p> <p>- autour des dispositifs d'inhalation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix d'un MNSP en adéquation avec la patient (autour des plaintes analysées, y compris chez la femme enceinte et allaitante)</li> <li>• Gestion des interactions médicamenteuses et des incompatibilités dans les préparations magistrales</li> <li>• Autres rôles du pharmacien (tenue d'un manuel de qualité, suivi des données de pharmacovigilance, réalisation des ENM, ...)</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. D'utiliser les savoirs acquis lors des années précédentes, particulièrement dans les domaines de la pharmacologie, pharmacothérapie, galénique, chimie</li> </ol>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Dans le cadre de ce cours, les étudiants sont évalués de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Évaluation continue</b> aux séminaires : <b>10% de la note finale</b></li> <li>• <b>Examen écrit en décembre</b> : il portera sur la théorie vue durant le premier quadrimestre : <b>30 % de la note finale</b></li> <li>• <b>Examen oral en fin d'année (60% de la note finale)</b> : Les compétences relatives à la résolution de cas cliniques, à la démarche de soins pharmaceutiques seront évaluées par un examen oral.</li> <li>• <b>Portfolio</b> : l'étudiant le complète au fur et à mesure de son stage, en collaboration avec son maître de stage. Il y consigne des cas rencontrés en stage et la démarche mise en œuvre pour y remédier, les sources consultées, des fiches conseils patients, des outils d'aide à la décision.</li> </ul> <p>La présence en stage et aux séminaires, ainsi que la remise de l'intégralité des documents de stage dans les délais indiqués est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du RGEE, proposer au Jury de s'opposer à l'inscription d'un étudiant qui n'aurait pas presté l'intégralité de son stage ou remis l'ensemble des documents dans les délais. Le règlement des stages sera d'application lors de tout litige.</p> <p>La délivrance de la note globale est du seul ressort de l'équipe enseignante.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cette unité d'enseignement s'articule en trois « bras » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 heures de cours théoriques dispensés en auditoire,</li> <li>• 40h de séminaires,</li> <li>• 6 mois de stage (24 semaines) en officine.</li> </ul> <p>Durant les séminaires principaux, les étudiants sont répartis en petits groupes. Les jeux de rôle et l'apprentissage à distance font partie intégrante des séminaires. Des expériences de concertation médico-pharmaceutiques sont proposées ainsi qu'un contact direct avec les différentes instances professionnelles.</p>
<p>Contenu</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Démarche en soins pharmaceutiques appliquée à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandes MNSP et plaintes courantes</li> <li>• Gestion des interactions médicamenteuses : manipulation des sources et outils sur base de vignettes cliniques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraception d'urgence, grossesse et allaitement : jeux de rôle, conduite à tenir en cas de demande de contraception d'urgence, conseils appropriés pour la femme enceinte et allaitante</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>2. Patients vulnérables, détection et gestion à l'officine : accompagnement spécifique du patient âgé (i.e. insuffisance rénale, fragilité), du patient en insuffisance cardiaque, du patient atteint d'un cancer et conseils à la délivrance des médicaments à hauts risques (anticoagulants, médicaments à marge thérapeutique étroite)</li> <li>3. Entretien BUM (asthme, diabète, grossesse) y compris utilisation d'appareils de mesure couramment rencontrés en officine : tensiomètre, dispositifs d'inhalation, glucomètre</li> <li>4. Expériences de concertation médico-pharmaceutique autour de cas cliniques requérant la communication entre les deux professions : déprescription, interactions, polymédication.</li> <li>5. Rencontre avec les différentes instances professionnelles : Unions professionnelles, APB, offices de tarification, assurances, Ordre, SSPF.</li> <li>6. Communication en santé : renforcer les compétences des étudiants en termes de prévention et promotion de la santé, acquérir les réflexes d'une communication interpersonnelle et organisationnelle efficace en vue de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les connaissances du public en matière de santé et de favoriser leur mobilisation</li> <li>• Influencer les comportements en vue de l'adoption de pratiques saines et en démontrer les avantages, favoriser l'adhésion à un traitement ou à des recommandations spécifiques.</li> <li>• Défendre une position face à un problème de santé et débattre autour d'une idée fausse.</li> </ul> <p>Cours théoriques comprenant les notions de base, ateliers de mise en pratique en petits groupes.</p> </li> <li>7. Sevrage tabagique : 2 h de cours théorique et techniques d'entretien motivationnel visant à améliorer les chances de réussite du patient à l'officine.</li> </ol>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>FARM</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	12	WFARM2111 ET WFARM2114 ET WFARM2116 ET WFARM2156 ET WFARM2157	